

GUIDE DES MESURES SANITAIRES
FOLIE TECHNIQUE

EXPLORER.

EXPÉRIMENTER.

S'ÉCLATER.

ÇA COMMENCE ICI!

Table des matières

Capacité d'accueil et formation des groupes	3
Nos ratios.....	3
Distance physique	3
Port du masque de procédure ou du masque de procédure et de l'équipement de protection individuelle (EPI).....	3
Déplacements.....	4
Déplacements du matin et retours de l'extérieur.....	4
Dîner et pauses.....	4
Mesures sanitaires	5
Vaccin	5
Consignes sanitaires et étiquette respiratoire énoncées aux jeunes le lundi matin	5
Étiquette respiratoire et hygiène des mains et des lieux.....	5
Étiquette respiratoire	5
Hygiène des mains.....	6
Hygiène des lieux.....	6
Critères d'exclusion	7
Marche à suivre en cas de COVID-19	8
Si un jeune présente des symptômes au camp.....	9
Si un jeune présente des symptômes à la maison	9
Si un jeune du groupe de mon enfant obtient un résultat positif à un test de COVID-19.....	10
S'il y a plusieurs cas de COVID-19 dans un même groupe ou si l'éclosion concerne plusieurs groupes.....	10
Procédure pour aviser le camp de jour	10
Hygiène et étiquette respiratoire.....	12
Espace dîner	15
Espace 14-17 ans	16
Déplacement	17
Zone d'évacuation	19

Capacité d'accueil et formation des groupes

Nos ratios

- 1 groupe de 7-8 ans, 2 animateurs, 20 à 22 jeunes
- 5 groupes de 9-13 ans, 1 animateur, 10 à 12 jeunes par groupe
- 1 groupe de 14-17 ans, 1 animateur, 10 à 12 jeunes

La capacité de nos salles avec un mètre entre les participants assis est d'au moins 25.

Distance physique

https://campsquebec.com/upload/file/Guide-mesures-Covid19_V4_7juin2021.pdf

- Distance de 2 mètres entre chaque groupe bulle.
- Chaque groupe conserve son local distinct toute la semaine.
- Distance d'un mètre entre les jeunes du même groupe.
- Distance de 2 mètres entre les jeunes et tous les employés du camp, dont leur moniteur.
- Les mêmes distances s'appliquent à l'extérieur.

Port du masque de procédure ou du masque de procédure et de l'équipement de protection individuelle (EPI)

https://campsquebec.com/upload/file/Masque_V4_7juin2021.pdf

Camp de jour zone verte	
Campeurs	Port du masque de procédure obligatoire dans les déplacements uniquement.
Employés	Port du masque de procédure obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée (à l'intérieur et à l'extérieur). La protection oculaire lorsque la distanciation physique ne peut être respectée est facultative.
Camp de jour zone jaune	
Campeurs	Port du masque de procédure obligatoire à l'intérieur pour les participants des groupes de 11-13 ans et 14-17 ans et lors des déplacements pour les autres groupes.
Employés	Port du masque de procédure obligatoire lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée (à l'intérieur et à l'extérieur). La protection oculaire lorsque la distanciation physique ne peut être respectée est facultative.
Camp de jour zones orange et rouge	
Campeurs	Port du masque de procédure obligatoire à l'intérieur en tout temps pour tous les participants.

Employés	Port du masque de procédure obligatoire à l'intérieur en tout temps. À l'extérieur, le masque est obligatoire seulement lorsque la distanciation physique ne peut pas être respectée.
----------	---

Camp de jour pour toutes les zones

- Un minimum de 2 masques de procédure par jour sera fourni à tous les employés et enfants du camp de jour. Les masques seront disponibles en tailles adulte et enfant
- Le port de l'EPI (protection oculaire) est facultatif lorsque la distanciation physique ne peut être respectée (pour tous les membres du personnel, même les accompagnateurs).
- Utiliser l'EPI en plus de jaquettes et de gants en présence de cas potentiels de COVID-19. Cette consigne s'applique à l'aide-moniteur qui s'occupera d'accompagner l'enfant présentant des symptômes jusqu'à l'arrivée de ses parents.

Déplacements

Déplacements du matin et retours de l'extérieur

[Voir le déplacement en annexe](#)

- Les arrivées se font au débarcadère des pavillons Lassonde. Les parents peuvent rester 20 minutes gratuitement dans le stationnement de l'UdeM. Nous aurons des billets de stationnement au besoin.
- Espace extérieur : stationnement surélevé de l'UdeM à côté du pavillon Claudette-MacKay-Lassonde.
- Entrée des jeunes et du personnel du camp : portes SL-3006 et SL-3007. Flux d'entrée contrôlé.
- Station de désinfection.
- Station pour changer de masque.
- Déplacement vers les toilettes du 2^e étage, flux d'entrée aux toilettes contrôlé.
- Station de lavage des mains.
- Déplacement vers son local.

Dîner et pauses

Horaire et espace désigné : [voir horaire en annexe](#)

- L'extérieur sera privilégié comme lieu pour le dîner et les pauses. Si la température le permet, les dîners et les pauses doivent se faire à l'extérieur selon l'horaire prévu pour éviter que les groupes se croisent dans les corridors ou dans la cour.
- Le masque doit être changé sur l'heure du dîner.
- Aucun service de cafétéria ni micro-ondes ne sera offert.

- Les jeux individuels, pour les pauses, devront être apportés de la maison, et le partage ne sera pas permis. Exemples : jeux électroniques, livres, matériel de dessin, etc.
- Les membres du groupe des 14-17 ans mangeront et prendront leurs pauses principalement aux tables à pique-nique situées au premier étage du pavillon Lassonde.

À l'extérieur

- Dîner assis aux places désignées avec 2 mètres de distance entre chaque jeune.
- Des distributeurs d'eau seront disponibles à l'extérieur pour éviter les allers-retours, des gobelets composables à usage unique seront distribués et le remplissage de la gourde d'eau individuelle sera encouragé.
- Les aires de repas seront désinfectées entre chaque groupe, et les tables de pique-nique auront des nappes de plastique pour permettre de les désinfecter.
- L'aire de jeux extérieure sera désinfectée après chaque utilisation :
 - Les tables de pique-nique seront recouvertes de nappes de plastique pour permettre la désinfection;
 - Les jeux extérieurs seront désinfectés. Utiliser seulement des jeux extérieurs qui se désinfectent, pas d'objets en tissu.

À l'intérieur

- Dîner dans les locaux attitrés pour la semaine, assis aux places désignées.
- Si possible, ne pas utiliser les mêmes places que pour les activités.
- Aller se laver les mains aux toilettes avant le dîner ou utiliser du liquide hydroalcoolique.

Mesures sanitaires

Vaccin

- Employés : Fortement recommandé pour tous les employés
- Participants : Recommandé pour tous les participants de 12 ans et plus

Consignes sanitaires et étiquette respiratoire énoncées aux jeunes le lundi matin

- [Technique de lavage des mains](#)
- [Étiquette respiratoire](#)
- [Comportements non tolérés](#)

Étiquette respiratoire et hygiène des mains et des lieux

Étiquette respiratoire

L'étiquette respiratoire se résume à :

- Se couvrir la bouche et le nez lorsque l'on tousse ou éternue, et utiliser des mouchoirs ou son coude replié;
- Utiliser des mouchoirs à usage unique;
- Jeter immédiatement les mouchoirs utilisés à la poubelle;
- Se laver les mains fréquemment;
- Ne pas se toucher la bouche ou les yeux avec les mains, qu'elles soient gantées ou non.

Hygiène des mains

Se laver souvent les mains avec de l'eau tiède et du savon ou avec une solution hydroalcoolique ayant une concentration en alcool d'au moins 60 % pendant au moins 20 secondes, surtout :

- Avant de se toucher le visage (yeux, nez, bouche);
- Après avoir toussé, éternué, ou s'être mouché;
- À l'arrivée le matin et avant le départ en fin de journée;
- Avant et après avoir mangé;
- Après avoir manipulé quelque chose qui est fréquemment touché;
- Avant le port et lors du retrait des équipements de protection;
- À l'entrée et à la sortie des locaux et après chaque utilisation de l'équipement collectif.

Hygiène des lieux

- La station de désinfection à l'entrée comporte un distributeur de solution hydroalcoolique sans contact.
- Les stations de lavage des mains dans les toilettes du 2^e étage comportent des robinets et poubelles sans contact, du savon à mains et du papier jetable.
- Des affiches pour rappeler les techniques de lavage des mains et l'étiquette respiratoire seront présentes dans chaque local, à l'entrée et dans les toilettes.
- En matinée, des surveillants seront placés de façon stratégique (à la station de désinfection et changement de masque et aux stations de lavage des mains) pour vérifier et rappeler les techniques d'hygiène adéquates.
- Les fontaines seront réservées au remplissage des bouteilles d'eau uniquement.
- Les espaces de déplacement seront désinfectés après chaque déplacement important et à plusieurs reprises au cours de la journée :
 - désinfection des poignées de porte, des installations sanitaires, des rampes d'escalier, des distributeurs de papier, des robinets, des distributeurs de savon, etc.

Dans les locaux

- Chaque local sera désinfecté à la fin de la journée par un agent du Service des immeubles :
 - désinfection des tables, des chaises, des interrupteurs et de tout autre endroit ou matériel pertinent avec un produit de désinfection utilisé habituellement.
- L'utilisation de matériel individuel sera favorisée :

- Un inventaire des objets utilisés tout au long d'une thématique a été effectué pour assurer que ceux-ci seront disponibles en quantité suffisante pour permettre une utilisation individuelle :
 - Ciseaux
 - Fusils à colle chaude
 - Exactos
 - Ordinateurs
 - Crayons à la mine, crayons de couleur et stylos
 - Papier collant
 - Batteries et leurs socles
 - Etc.

- Chaque local possédera un bac où seront déposés les objets qui devront être désinfectés avant leur prochaine utilisation.
- Les objets qui ne se désinfectent pas, comme les objets en tissu, seront à usage individuel ou remplacés par des objets que l'on peut désinfecter.
- Chaque moniteur sera formé pour désinfecter adéquatement les objets et espaces de son local.
- Chaque local possédera une trousse de désinfection.
- Chaque local aura du liquide hydroalcoolique pour la désinfection des mains ainsi que des masques de rechange.
- Chaque jeune aura une petite boîte pour mettre son matériel individuel à la fin de la journée afin d'éviter le contact avec les gens qui font la désinfection des locaux en fin de journée.
- Le partage de matériel entre les groupes sera évité.
- Aucun matériel ne sera accessible en libre-service dans les locaux. Le matériel sera à usage individuel ou il sera distribué par l'animateur lorsqu'il aura confirmé sa désinfection adéquate.

Critères d'exclusion

Exclusion des personnes symptomatiques du camp de jour

Les personnes présentant des symptômes font partie de la chaîne de transmission de la COVID-19 au camp de jour. En arrivant sur les lieux, chaque employé et jeune du camp de jour se fera poser oralement le questionnaire suivant :

UN SEUL DES SYMPTÔMES SUIVANTS JUSTIFIE UN RETRAIT IMMÉDIAT

Avez-vous la sensation d'être fiévreux, d'avoir des frissons comme lors d'une grippe, ou présentez-vous une fièvre mesurée avec une température buccale égale ou supérieure à 38,1 °C (100,6 °F)?

Oui Non

UN SEUL DES SYMPTÔMES SUIVANTS JUSTIFIE UN RETRAIT IMMÉDIAT	
<i>Avez-vous une perte soudaine de l'odorat sans congestion nasale (nez bouché), avec ou sans perte de goût?</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Avez-vous une toux récente ou une toux chronique aggravée depuis peu?</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Avez-vous de la difficulté à respirer ou êtes-vous essoufflé?</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Avez-vous un mal de gorge?</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Avez-vous le nez qui coule ou une congestion nasale (nez bouché) de cause inconnue?</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
UNE RÉPONSE « OUI » À AU MOINS DEUX DES SYMPTÔMES SUIVANTS JUSTIFIE UN RETRAIT IMMÉDIAT	
<i>Mal de ventre</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Nausées (maux de cœur) ou vomissements</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Diarrhée</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Fatigue intense inhabituelle sans raison évidente</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Perte d'appétit importante</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Douleurs musculaires généralisées ou courbatures inhabituelles (non liées à un effort physique)</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non
<i>Mal de tête inhabituel</i>	<input type="radio"/> Oui <input type="radio"/> Non

- La fréquentation des établissements scolaires est interdite à toute personne présentant des symptômes associés à la maladie (selon le site Web du gouvernement) ainsi qu'à toute personne ayant reçu récemment un diagnostic de COVID-19, qui est en attente d'un résultat de test, ou qui a reçu une consigne d'isolement à domicile.
- Toute personne dont un contact domiciliaire présente des symptômes de la COVID-19, est sous investigation et en attente des résultats d'un test ou a reçu récemment un diagnostic de COVID-19 ne sera pas admise au camp de jour.

Exclusion suite à un comportement inadéquat

- Aucune tolérance pour les comportements suivants : tousser sans utiliser l'étiquette respiratoire, ou cracher intentionnellement sur autrui ou sur le matériel.

Marche à suivre en cas de COVID-19

- Un rehaussement des mesures d'intervention (fermeture d'un groupe, fermeture du camp, etc.) est possible après analyse par les autorités de santé publique du niveau de

transmission du virus dans le milieu et en fonction des indicateurs épidémiologiques propres au milieu ou à la région.

- Les symptômes à surveiller sont les suivants : fièvre, toux (nouvelle ou aggravée), essoufflement, difficulté à respirer, mal de gorge, nez qui coule ou nez bouché, perte soudaine d'odorat sans congestion nasale, avec ou sans perte de goût, grande fatigue, perte d'appétit importante, douleurs musculaires généralisées (non liées à un effort physique), nausées, vomissements, diarrhée, maux de ventre.

Si un jeune présente des symptômes au camp

- Il est automatiquement isolé. Si la température le permet, l'enfant ira à l'extérieur avec un aide-moniteur. Sinon, il restera dans son local, distancié de tout le monde.
- Le reste du groupe reste dans son local et évite tout déplacement non nécessaire.
- Un seul membre du personnel s'occupe de l'enfant en attendant qu'un parent vienne le chercher. Utiliser l'EPI en plus de jaquettes et de gants en présence de cas potentiels de COVID-19. Cette consigne s'applique à l'aide-moniteur qui s'occupera d'accompagner l'enfant avec symptômes jusqu'à ce que ses parents arrivent. Une trousse d'urgence fournit le matériel nécessaire (masques, lunettes, gants, etc.).
- L'enfant qui présente des symptômes ne doit pas utiliser les transports en commun pour retourner à la maison.
- La pièce dans laquelle l'enfant se trouvait isolé en attendant son départ doit être ventilée, nettoyée et désinfectée.
- Le parent doit contacter le 1 877 644-4545 dans les plus brefs délais et suivre les directives qui lui seront transmises. L'enfant malade doit s'isoler à la maison jusqu'à ce qu'il reçoive les directives de la Santé publique.
- Le camp de jour contacte la Santé publique par le biais de Polytechnique Montréal dans les plus brefs délais et suit les directives qui lui seront transmises.

Si un jeune présente des symptômes à la maison

- Il est recommandé de garder l'enfant à la maison et d'éviter les contacts avec les autres personnes. Le parent doit attendre 24 heures et réévaluer l'évolution des symptômes.
- Le parent est invité à utiliser l'outil d'évaluation sur [Quebec.ca/decisioncovid19](https://quebec.ca/decisioncovid19) ou à composer le 1 877 644-4545 et à suivre les directives qui lui seront données pour savoir si l'enfant peut retourner au camp.

Si un jeune du groupe de mon enfant obtient un résultat positif à un test de COVID-19

- Tous les parents et le personnel du camp sont automatiquement informés par la direction du camp de jour lorsqu'un cas de COVID-19 est diagnostiqué.
- Avec l'aide des parents de l'enfant concerné et du camp, les responsables régionaux de santé publique vont identifier les contacts.
- Les personnes considérées comme des contacts à risque modéré ou élevé seront contactées par les responsables régionaux de santé publique. Elles seront retirées du milieu et testées.
- Les personnes considérées comme des contacts à risque faible pourront continuer de fréquenter le camp de jour et devront surveiller les symptômes pendant 14 jours.

S'il y a plusieurs cas de COVID-19 dans un même groupe ou si l'éclosion concerne plusieurs groupes

- Les responsables régionaux de santé publique donnent des consignes détaillées au camp de jour. Dans le cas d'un risque faible, les parents et le personnel sont informés par la direction du camp de jour. Si le risque est considéré comme modéré ou élevé, les personnes concernées sont informées par les responsables régionaux de santé publique.
- En collaboration avec la direction du camp de jour, les responsables régionaux de santé publique font les recommandations qui s'imposent et indiquent s'il est nécessaire de fermer un groupe ou le camp de jour en entier, en fonction de la situation.
- Avec l'aide du personnel du camp, du jeune concerné et de ses parents, la Direction de santé publique identifie les contacts étroits survenus au camp.
- Les personnes considérées comme des contacts à risque modéré ou élevé sont retirées du milieu et testées.

Procédure pour aviser le camp de jour

- L'équipe de santé et sécurité de Polytechnique est responsable de déclarer les cas positifs de COVID-19 à la Santé publique. La responsable du camp de jour doit aviser le plus rapidement possible l'équipe de santé et sécurité de Polytechnique dans les cas suivants :
 - Un enfant est positif à la COVID-19;
 - Un enfant est évalué comme un contact modéré ou élevé.

Informations à fournir lorsque vous contactez le camp par courriel à folietechnique@polymtl.ca ou par téléphone au 514 340-5856 ou au 514 340-4711, poste 2092 :

- Prénom, nom

- Statut : employé ou enfant
- Groupe et nom de l'animateur
- Description de la situation
- Courriel et numéro de téléphone de l'employé ou de la personne contact de l'enfant
- Date de naissance
- Si applicable, date du début des symptômes
- Si applicable, date du test ou date prévue du test
- Si applicable, date d'obtention du résultat
- Vacciné ou non

Annexes

Hygiène et étiquette respiratoire

Comment désinfecter vos mains



1

Prenez un peu de produit antiseptique (liquide, gel ou mousse).



2

Frottez le bout des doigts.



3

Frottez l'intérieur des mains et les pouces.



4

Frottez entre les doigts.



5

Frottez l'extérieur des mains.

**FROTTEZ LES MAINS JUSQU'À CE QU'ELLES SOIENT SÈCHES,
SANS UTILISER DE PAPIER ESSUIE-MAINS.**

Québec.ca

Votre
gouvernement

Québec

Le lavage des mains, simple et efficace !



1 MOILLER



2 SAVONNER



3 FROTTER DE 15
À 20 SECONDES



4 NETTOYER
LES ONGLES



5 RINCER



6 SÉCHER



7 FERMER AVEC
LE PAPIER

Québec.ca

Tousser ou éternuer sans contaminer



1

Couvrez votre bouche et votre nez avec un mouchoir de papier lorsque vous toussiez ou éternuez.



2

Jetez le mouchoir de papier à la poubelle.



3

Si vous n'avez pas de mouchoir de papier, toussiez ou éternuez dans le pli de votre coude ou le haut de votre bras.



4

Lavez-vous les mains souvent. Si vous n'avez pas accès à de l'eau et du savon, utilisez un produit antiseptique.

SI VOUS ÊTES MALADE, ÉVITEZ DE RENDRE VISITE À VOS PROCHES.

Québec.ca

Votre
gouvernement

Québec

<https://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/types/affiche?page=2&date=DESC&fbclid=IwAR0yQjKjaNhINj9d0EQOcWTAk1uXA5ZoDUq08jNJGQNguiiFO7REgikFPY>

Espace dîner





Espace 14-17 ans

Déplacement





Zone d'évacuation

